

Centre Intercommunal d'Action Sociale

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 13 MARS 2025
AVENUE PAUL TARDY
A BLAYE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS OU AYANT DONNE POUVOIR : 07

QUORUM : 08

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Daniel BESSON

DATE DE CONVOCATION : 05 mars 2025

PRESENTS :

Mme BERTET, M. BESSON, Mme BOULAY, M. HERNANDEZ, Mme JAGIELO, Mme PICQ,

ABSENTS EXCUSES :

M. BALDÈS, M. BELIS, Mme BERNARD, M. CHARTIER, M. GAYRARD, M. LAÉ, M. LEBLANC,
Mme MOLBERT,

POUVOIR :

MME MERCHADOU à Mme PICQ

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. BIDOIS Mikaël, Directeur Général Adjoint du CIAS

M. CHICHERY Pascal, Directeur Général Adjoint de la CCB

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 13 MARS 2025
AVENUE PAUL TARDY
A BLAYE

Après avoir procédé à l'appel, MME PICQ constate que le quorum n'est pas atteint et le Conseil d'Administration ne peut donc valablement délibérer.

En application de l'article 2121-17 du CGCT, un nouveau Conseil d'Administration sera convoqué le mercredi 19 mars 2025. Il pourra être alors valablement délibéré sans condition de quorum aux questions de l'ordre du jour du 13 mars 2025.

L'ordre du jour du Conseil d'Administration du 19 mars sera le même que celui du 13 mars.

La séance est levée à 14h20.

Le présent procès-verbal a été arrêté par la Conseil d'Administration, lors de sa séance du 19 mars 2025.

Le secrétaire de séance,



Daniel BESSON



Le Président,
Pour le Président et par délégation
la Vice-Présidente du Centre Intercommunal
d'Action Sociale



Murielle PICQ